Le monument du Souvenir Français de Lagoubran (Toulon)

Monument du Souvenir Français à Lagoubran.

Situé à l'ouest de Toulon, le cimetière de Lagoubran est le plus vaste de la ville, marqué par les catastrophes industrielles et militaires de la fin du XIXe siècle.

Inauguré en 1904, ce « cimetière Ouest » répondait à la saturation du cimetière central, implanté depuis 1830. Son choix d'implantation ne fut pas neutre : il s'établit sur des terrains dépréciés à la suite de la tragique explosion de la poudrière de Lagoubran du 5 mars 1899, catastrophe liée au vieillissement de la poudre B, qui fit plus de 50 victimes et ravagea le hameau.

Dès l'ouverture du cimetière, le Comité toulonnais du Souvenir Français obtient une concession municipale. Sous l'impulsion de son président, le capitaine de frégate Pierre-Adrien Bellanger, un monument est édifié et officiellement remis à la Ville le 28 mai 1904.

28 mai 1904, inauguration. In B. Durand & A. Malvardi, **Notice sur les cimetières de la Ville**, *1922 (Collection Louis Henseling) – Cliché Giraud – Photo de l'auteur.*

L'ossuaire provenant du Lazaret de Saint-Mandrier, contenant des restes de soldats des campagnes du Péloponnèse, d'Algérie, de Crimée et du Mexique, y est solennellement transféré.

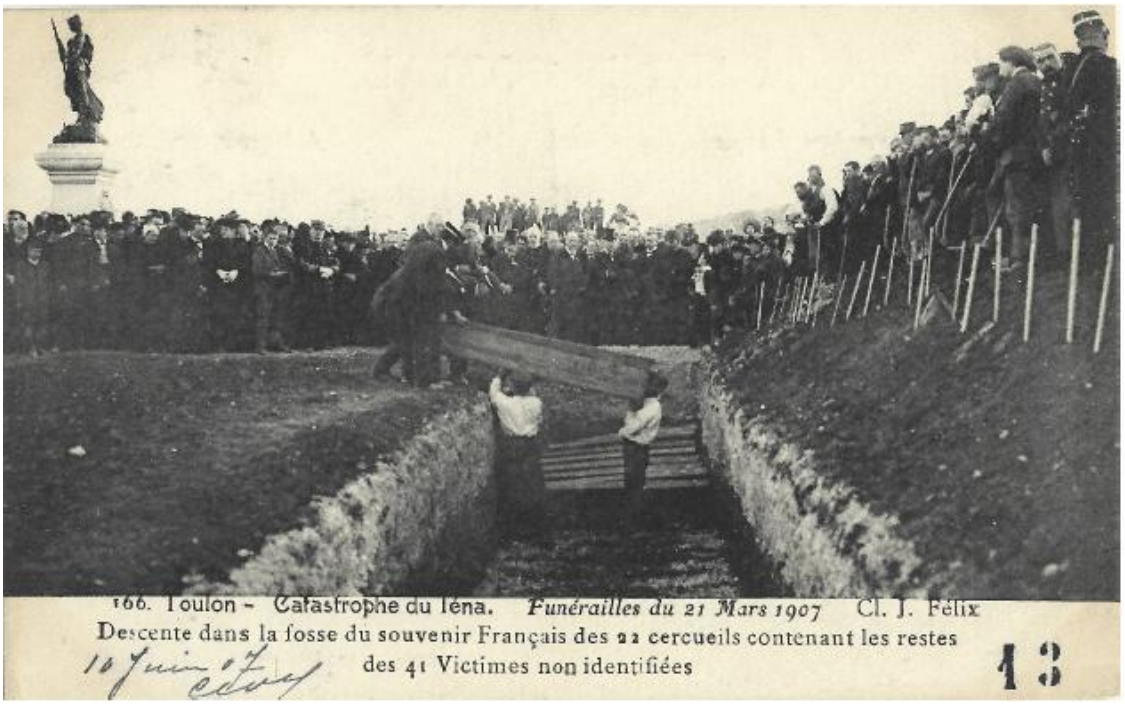

Les corps et restes des victimes non réclamées par leurs familles furent inhumés dans le carré du Souvenir Français. (Collectionde l'auteur.)

LA RÉPUBLIQUE DU VAR

ABONNEMENTS

SALLE DE DÉPÊCHES

DÉPÊCHES PAR FIL SPÉCIAL

INSERTIONS

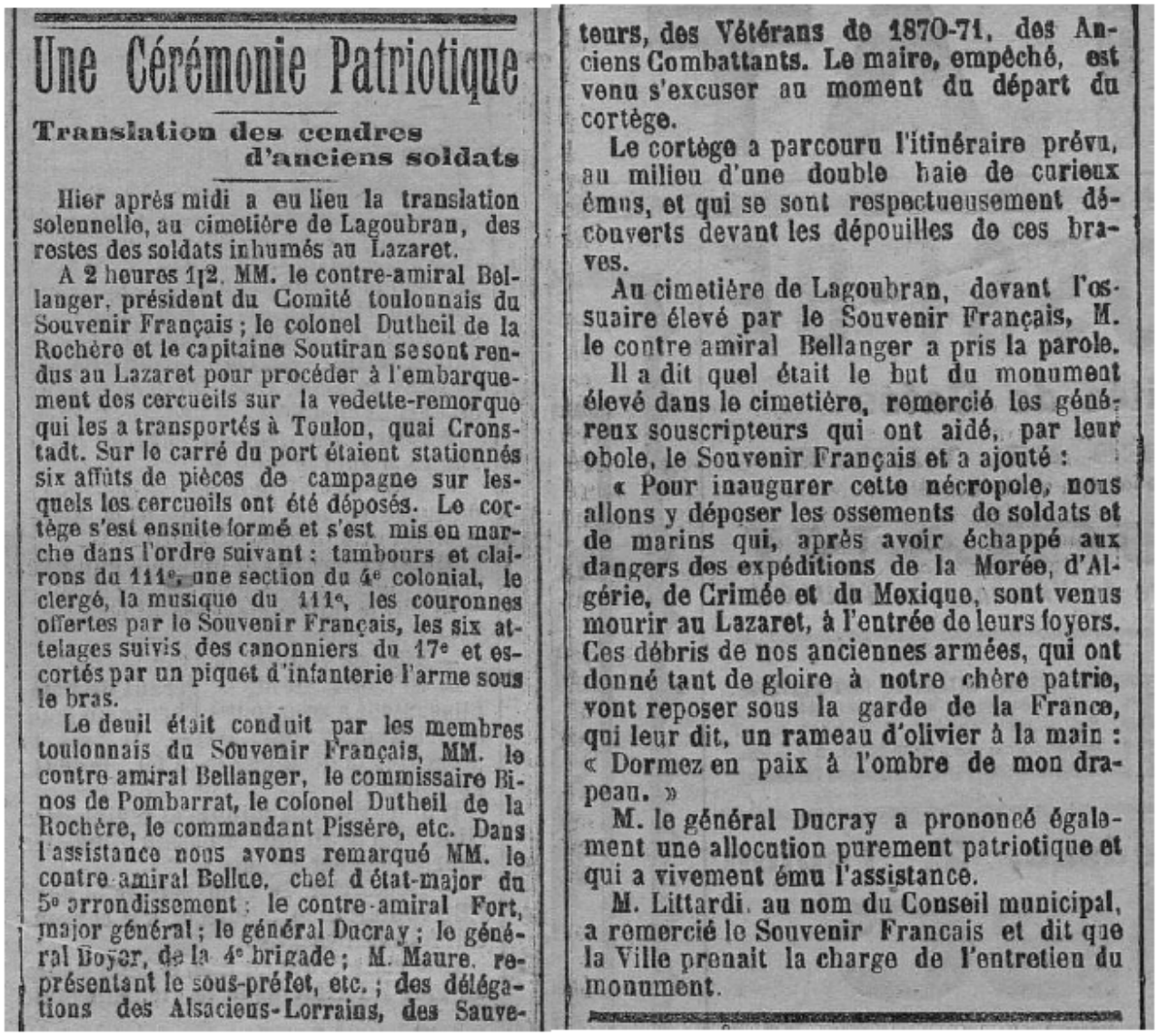

Une Cérémonie Patriotique

Translation des cendres d'anciens soldats

Hier après midi a eu lieu la translation solennelle, au cimetière de Lagoubran, des restes des soldats inhumés au Lazaret.

A 2 heures 1/2, MM. le contre-amiral Bellanger, président du Comité toulonnais du Souvenir Français ; le colonel Dutheil de la Rochère et le capitaine Soutiran se sont rendus au Lazaret pour procéder à l'embarquement des cercueils sur la vedette-remorque qui les a transportés à Toulon, quai Cronstadt. Sur le carré du port étaient stationnés six affûts de pièces de campagne sur lesquels les cercueils ont été déposés. Le cortège s'est ensuite formé et s'est mis en marche dans l'ordre suivant : tambours et clairons du 111e, une section du 4e colonial, le clergé, la musique du 111e, les couronnes offertes par le Souvenir Français, les six attelages suivis des canonniers du 17e et escortés par un piquet d'infanterie l'arme sous le bras.

Le deuil était conduit par les membres toulonnais du Souvenir Français, MM. le contre-amiral Bellanger, le commissaire Binos de Pombarrat, le colonel Dutheil de la Rochère, le commandant Pissère, etc. Dans l'assistance nous avons remarqué MM. le contre-amiral Bellue, chef d'état-major du 5e arrondissement ; le contre-amiral Fort, major général ; le général Ducray ; le général Boyer, de la 4e brigade ; M. Maure, représentant le sous-préfet, etc. ; des délégations des Alsaciens-Lorrains, des Sauveteurs, des Vétérans de 1870-71, des Anciens Combattants. Le maire, empêché, est venu s'excuser au moment du départ du cortège.

Le cortège a parcouru l'itinéraire prévu, au milieu d'une double haie de curieux émus, et qui se sont respectueusement découverts devant les dépouilles de ces braves.

Au cimetière de Lagoubran, devant l'ossuaire élevé par le Souvenir Français, M. le contre amiral Bellanger a pris la parole.

Il a dit quel était le but du monument élevé dans le cimetière, remercié les généreux souscripteurs qui ont aidé, par leur obole, le Souvenir Français et a ajouté :

« Pour inaugurer cette nécropole, nous allons y déposer les ossements de soldats et de marins qui, après avoir échappé aux dangers des expéditions de la Morée, d'Algérie, de Crimée et du Mexique, sont venus mourir au Lazaret, à l'entrée de leurs foyers. Ces débris de nos anciennes armées, qui ont donné tant de gloire à notre chère patrie, vont reposer sous la garde de la France, qui leur dit, un rameau d'olivier à la main : « Dormez en paix à l'ombre de mon drapeau. »

M. le général Ducray a prononcé également une allocution purement patriotique et qui a vivement ému l'assistance.

M. Littardi, au nom du Conseil municipal, a remercié le Souvenir Francais et dit que la Ville prenait la charge de l'entretien du monument.

AD83 \ Presse \ Consultation du 18 février 2026

Le monument se compose d'un socle en pierre dure, d'une statue de bronze représentant la France sous les traits d'une femme, d'un drapeau cravaté de crêpe (deuil), d'une branche de laurier (victoire), d'attributs militaires (canon, ancre de marine, fusil, hache du Génie) et d'un ruban portant l'inscription « …VR ET PATRIE » (probablement pour *Honneur et Patrie* – « L'honneur et la Patrie », devise de la Légion d'Honneur). L'ensemble est signé « Millet de Marcilly ».

Le monument aujourd'hui.

La figure tient un drapeau et des symboles commémoratifs comme la palme, la couronne et le laurier, évoquant le sacrifice, la victoire et la mémoire.

Dès sa création, il rend hommage *« aux soldats et marins morts pour la patrie »*, inscription gravée sur la plaque fixée sur le devant du piédestal, ornée d'une croix et de l'inscription *« Souvenir Français »*. C'est un hommage aux morts des conflits du 19ème siècle : deux plaques rappellent les noms des soldats morts le 13 février 1814, lors du combat naval au large de Toulon contre les Britanniques, et une plaque rappelle la mémoire d'un soldat mort au retour de la guerre de Crimée.

La hache pour le Génie ; l'ancre pour la Marine ; le canon pour l'Artillerie.

Au fur et à mesure des conflits successifs du XXème siècle, des plaques furent apposées sur le monument avec les noms gravés des soldats morts dans chaque conflit.

Aujourd'hui, le cimetière de Lagoubran compte plus de 14 000 emplacements civils, 1 327 tombes individuelles de soldats ou marins décédés en service ou « Mort pour la France », regroupées dans un carré militaire. En 1997, une extension du carré du Souvenir Français est dédiée aux victimes des opérations extérieures (OPEX), poursuivant sa mission mémorielle.

Le monument aujourd'hui, cimetière de Lagoubran.

<u>Crédit</u> : Michel Augier Délégué 83 de l'Association *Aux Marins*